

Comité syndical du 21 mars 2024
Liste des délibérations examinées en séance

Articles L.2121-25, L.5711-1 et L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

— Membres en exercice : 51 — Membres titulaires absents/excusés : 21
— Présents ou remplacés : 35 — Procurations : 09

1. Délibération n° 2024-03-21-1 Règlement budgétaire et financier ;

— Adoptée à l'unanimité.
2. Délibération n° 2024-03-21-2 Fixation du mode de gestion des amortissements des immobilisations dans le cadre de la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 ;

— Adoptée à l'unanimité.
3. Délibération n° 2024-03-21-3 Rapport d'activité 2023 ;

— Le Comité syndical prend acte du rapport d'activité 2023.
4. Délibération n° 2024-03-21-4 Approbation du Compte Administratif et du Compte de gestion pour l'exercice 2023 ;

— Adoptée à l'unanimité.
5. Délibération n° 2024-03-21-5 Adoption du Budget Primitif pour l'exercice 2024 ;

— Adoptée à l'unanimité.
6. Délibération n° 2024-03-21-6 Subventions allouées en 2024 ;

— Adoptée à l'unanimité.
7. Délibération n° 2024-03-21-7 Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement ;

— Adoptée à l'unanimité.
8. Délibération n° 2024-03-21-8 Signature d'une convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'État et modification des modalités de publicité ;

— Adoptée à l'unanimité.

9. Délibération n° 2024-03-21-9 Renouvellement d'une convention d'objectifs pour la période 2024-2025 avec la Maison de la Nature du Ried dans le cadre de la « Fabrique à projets à utilité territoriale Alsace centrale » ;

— Adoptée à l'unanimité.

10. Délibération n° 2024-03-21-10 Avis relatif au projet de modification du Plan de Prévention du Risque inondation de l'III ;

— Adoptée avec 44 voix « pour » et une abstention.

11. Délibération n° 2024-03-21-11 Adhésion à l'Association Vélo & Territoires.

— Adoptée à l'unanimité.

Sélestat, le 28 mars 2024

Le Président,
Patrick BARBIER

p.d. le Directeur général des services,
Philippe STEEGER



(Handwritten signature in blue ink)